

Santé de la Femme Entrepreneur : un déterminant sous-estimé en entrepreneuriat féminin

Women's Entrepreneurial Health: an underestimated determinant in female entrepreneurship

MOUNTAPMBEME Nicole

Enseignante chercheure

École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales

Université de Douala

Laboratoire d'Économie et Management Appliqué

Cameroun

Date de soumission : 30/06/2025

Date d'acceptation : 09/08/2025

Pour citer cet article :

MOUNTAPMBEME. N. (2025) « Santé de la Femme Entrepreneur : un déterminant sous-estimé en entrepreneuriat féminin », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 6 : Numéro 8 » pp : 604- 626.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

La santé de la femme entrepreneure reste un facteur peu pris en compte dans l'étude des déterminants de l'entrepreneuriat féminin. L'objectif de cet article est de mettre en évidence son importance dans l'entrepreneuriat de cette dernière au Cameroun. À travers une revue documentaire, il apparaît que du fait du genre, certaines situations entrepreneuriales (environnement entrepreneurial, cumul des rôles professionnel et familial) sont pathogènes pour la santé, car entraînant stress et fatigue excessive. Ces effets nuisent à l'activité, en termes de fragilisation, fermeture, complication, démotivation, durée de travail réduite, changement de créneau. D'où la nécessité pour la GRH d'inscrire la santé de l'entrepreneur(e) dans le champ de la santé au travail, d'associer GRH et Entrepreneuriat, de sensibiliser toutes les parties prenantes sur l'imbrication santé de l'entrepreneur(e)-activité entrepreneuriale.

Mots clés : santé ; femme entrepreneure ; activité entrepreneuriale ; genre ; Cameroun.

Abstract

women's entrepreneurial health remains an underexplored factor in studies on the determinants of female entrepreneurship. The objective of this article is to highlight its importance in their entrepreneurial activity in Cameroon. Through a documentary review, it appears that due to gender, certain entrepreneurial situations (such as the business environment and the dual burden of professional and family roles) can be detrimental to health, leading to stress and excessive fatigue. These effects negatively impact entrepreneurial activity by causing its vulnerability, business closure, complications, demotivation, reduced working hours, and shifts in business focus. Hence, there is a need for Human Resource Management (HRM) to integrate entrepreneurs' health into occupational health policies, link HRM with entrepreneurship, and raise awareness among all stakeholders about the interconnection between entrepreneurial health and business sustainability.

Keywords : health; female entrepreneur; entrepreneurial activity; gender; Cameroon.

Introduction

Le potentiel entrepreneurial féminin s'impose désormais comme une réalité mondiale (Global Entrepreneurship Monitor, 2017 ; 2023). Ce dynamisme est plus élevé en Afrique subsaharienne, le Cameroun faisant partie des premières places (Global Entrepreneurship Monitor, 2015 ; 2017). Paradoxalement, comparativement au reste de la planète, l'Afrique subsaharienne enregistre de plus grands taux de fermeture d'entreprises dirigées par les femmes (Global Entrepreneurship Monitor, 2015 ; 2017). Le Cameroun occupe la deuxième place (environ 15%), derrière l'Ouganda (20%) (Global Entrepreneurship Monitor, 2017). En effet, les femmes entrepreneures¹ au Cameroun ont une plus forte propension à l'échec (Roukatou, 2015) et davantage de problèmes de pérennité que les hommes (Rwenge Mburano, Njeri Kinyanjui & Maina, 2013). Les principales raisons qui mènent à la fermeture des entreprises dirigées par les femmes ne sont pas toutes connues (Global Entrepreneurship Monitor, 2015 ; 2017). Mais certaines études soutiennent que dans la plupart des cas, la maladie est l'une des raisons capitales de fermeture de l'entreprise (Fondation de l'Entrepreneurship, 2014). Ce constat fait écho à une littérature en Entrepreneuriat qui met en exergue le caractère fondamental de la santé de l'entrepreneur pour la pérennité de son entreprise, l'influence de la santé sur la pérennité de l'entreprise étant d'autant plus forte que celle-ci est de petite taille (Torrès, 2012 ; 2017). Dans le même ordre d'idée, au Burkina Faso, Arcens Somé (2020) relève l'impact négatif des pratiques coutumières patriarcales sur la santé des femmes, ce qui freine leur dynamisme entrepreneurial et leur créativité. Au Cameroun, Desjardins et St-Onge (2009) remarquaient déjà que les femmes entrepreneures sont extrêmement vulnérables sur le plan de la santé, ce qui affecte le développement de leurs activités. Djoumessi Teufack, Moskolai et Myede (2017) ajoutent que bénéficiaire de dons peut rendre vulnérable la femme entrepreneure face à son donateur, en provoquant un choc psychologique la détruisant à petit feu, et pouvant impacter ses activités, conduisant finalement à l'échec de son entreprise. Cependant, rares sont les voix qui soulèvent le caractère préoccupant de la santé de la femme entrepreneure (MCCI, 2025), notamment pour son entrepreneuriat. Au Cameroun, les recherches sur les déterminants de l'entrepreneuriat des femmes se sont surtout intéressées à d'autres variables. Hormis Arcens Somé (2020), le constat est le même s'agissant des études sur les déterminants de l'entrepreneuriat féminin dans d'autres contextes : le stress au travail, à peine évoqué par

¹ Nous considérons la femme entrepreneure au sens de Belcourt, Burke et Lee-Goselin (1991), c'est-à-dire, cette femme propriétaire/dirigeante, à la recherche de l'épanouissement personnel, l'autonomie financière et la maîtrise de son existence grâce au lancement et à la gestion de sa propre entreprise.

Umoren et Ehigie (2003), ne figure pas parmi les déterminants identifiés comme les plus importants. Par ailleurs, l'entrepreneuriat féminin au Cameroun est encore peu étudié, même si on en parle beaucoup. Et les statistiques existantes sur la santé de la femme dans le monde (OMS, 2009; 2012; 2013) ne permettent pas de connaître la situation du Cameroun sur le plan de la santé au travail. Par conséquent, l'on ne sait pas grand-chose de la santé de la femme entrepreneure au Cameroun, tant aux plans empirique que théorique : l'observation du terrain camerounais montre que le silence des chercheurs, pouvoirs publics, médias et autres partenaires du développement sur cette question contraste fortement avec l'engouement dont les mêmes acteurs font preuve concernant la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Face à cette négligence envers la santé dans l'entrepreneuriat des femmes, et compte tenu de son influence sur leurs activités entrepreneuriales au Cameroun, notre questionnement central est le suivant : en quoi la santé constitue-t-elle un déterminant à prendre en compte dans l'entrepreneuriat des femmes au Cameroun ? Plus précisément, quelles sont les situations entrepreneuriales constituant un risque pour leur santé ? Quelle peut être leur influence sur la relation santé-entrepreneuriat féminin ? L'objectif principal de cet article est de mettre en exergue l'importance de la santé dans l'entrepreneuriat des femmes au Cameroun. Nous abordons ainsi successivement le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et leur discussion.

1. Santé et déterminants de l'entrepreneuriat féminin : cadre théorique

1.1. Définition des concepts

1.1.1. La santé

Le concept de santé a connu une évolution. L'avènement de la médecine moderne à la fin du 19^e siècle a tout d'abord conduit à une conception biomédicale de la santé, largement dominante aujourd'hui. Cette conception définit la santé par l'absence de maladies ou de désordres physiques, et considère qu'elle est déterminée par des facteurs biologiques (Bilton, Bonnett & Jones, 2002). Les limites de ce paradigme ont été mises en exergue en 1946 par l'Organisation mondiale de la santé. Celle-ci, en considérant la santé à la fois comme une présence de bien-être complet et une absence de maladie, a contribué à l'essor d'un modèle plus holistique : le modèle biopsychosocial d'Engel (Pilgrim, 2002, cité par LeChat, 2014). Ce modèle considère la santé comme étant déterminée par des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux. Cependant, une autre conception de la santé, non encore admise, revendique l'intégration des facteurs environnementaux au modèle d'Engel : c'est le modèle bio-psycho-socio-environnemental. Par ailleurs, les auteurs de cette conception (Huber & al., 2011; Le Lancet, 2009) remettent en question la définition de la santé donnée par l'OMS, la jugeant trop statique

et dogmatique : d'après eux, l'individu sait -ou plutôt il sent- mieux que quiconque s'il est en bonne santé; de plus, avec les progrès scientifiques survenus depuis 1946, certains individus peuvent bien vivre malgré la présence de pathologies chroniques. Ils proposent alors de considérer la santé comme la capacité qu'a chacun de maintenir son équilibre général. La santé renvoie ainsi à l'aptitude à s'adapter et à s'auto-gérer face aux facteurs biologiques, psychologiques, sociaux et environnementaux (LeChat, 2014).

Nous nous inscrivons résolument dans une conception bio-psycho-socio- environnementale de la santé et nous intégrons également l'approche définitionnelle proposée par leurs auteurs. À partir de là, nous considérons la santé comme la capacité qu'a l'individu de maintenir son équilibre général, face à l'influence pathogène des facteurs biologiques, psychologiques, sociaux ou environnementaux.

1.1.2. L'entrepreneuriat féminin

Définir l'entrepreneuriat féminin nécessite de savoir au préalable ce qu'est l'entrepreneuriat. Étant donné la diversité des acceptions entourant ce concept, Verstraete et Fayolle (2005) le pensent trop complexe et trop hétérogène pour être limité à une seule définition. Ils proposent ainsi de classer les différentes définitions avancées par les auteurs selon quatre paradigmes :

- Le paradigme de l'opportunité d'affaire : ici l'entrepreneuriat renvoie à la capacité à créer, repérer et exploiter des opportunités, mais aussi à réunir des ressources pour les poursuivre ;
- Le paradigme de la création d'une organisation : l'entrepreneuriat y est défini comme la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes ;
- Le paradigme de la création de valeur : l'entrepreneuriat est considéré ici comme un phénomène ou un processus créant de la valeur, qu'elle soit individuelle, économique ou sociale ;
- Le paradigme de l'innovation, qui met l'innovation au centre de la conception de l'entrepreneuriat.

Le paradigme de la création d'une organisation, dont la finalité serait la production des richesses, est bien souvent privilégié dans la définition de l'entrepreneuriat (Dali, 2014). Cependant, nous convenons avec Dali (2014) que l'on ne peut réduire l'entrepreneuriat à la création d'entreprises, l'entrepreneuriat étant un processus qui se déclenche avant même la création de l'entreprise et qui se poursuit après la création de cette entreprise. Dans cette perspective, nous adoptons la définition de Dali (2014) qui considère l'entrepreneuriat féminin comme le processus par lequel une ou plusieurs femmes prennent la décision de mener une activité génératrice de revenus, se lancent dans la démarche qui va aboutir à la création de cette

activité et enfin la gèrent pour produire de la richesse. La richesse produite doit autofinancer l'activité pour la pérenniser ou l'étendre.

1.2. La santé, une variable négligée des recherches sur les déterminants de l'entrepreneuriat féminin

De nombreuses études se sont intéressées aux déterminants de l'entrepreneuriat des femmes, qu'il s'agisse d'obstacles ou de facteurs de réussite. Bien que les femmes entrepreneures ne constituent pas un groupe homogène, le constat qui se dégage de ces recherches permet d'affirmer avec Minniti et Naudé (2010) que dans une large mesure, les déterminants identifiés sont quasiment similaires dans les pays développés et sous-développés. Le tableau ci-dessous présente les variables considérées comme les plus importantes :

Tableau N°1 : Déterminants les plus importants de l'entrepreneuriat des femmes

Variables	Auteurs
Les variables individuelles: savoir, compétences et expériences, niveau d'éducation, formation entrepreneuriale, culture des affaires héritée de la famille, éveil entrepreneurial, âge, statut matrimonial, relation conjoint-créateur d'entreprise, gestion efficace du temps, motivations, traits de personnalité (confiance en soi, prise de risque ou d'initiatives, persévérance, capacité de persuasion)	(Belcourt, 1991; Bernard, Le Moign & Nicolaï, 2013; Desjardins & St-Onge, 2009; Dia, Bonnet & Abdessalam, 2017 ; Jahed, Kulsum & Akthar, 2011; Maliani, 2017; Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013; Sarker & Palit, 2014; Taqi Najima, 2016; Tchouassi, 2005; Zhouquiaoqin & al., 2013 ; Zogning, 2024)
Les variables économiques : coûts à l'entrée dans les affaires, accès au financement, secteur de concentration de l'entreprise, taille de l'entreprise, ressources financières, moyens de production, accès aux TIC, aux locaux, niveau du rendement financier, accès à l'information, détection et exploitation des opportunités, accès à l'encadrement technique ou formation dans les domaines de la gestion	(Belcourt, 1991; Bernard, Le Moign & Nicolaï, 2013; Desjardins & St-Onge, 2009; Foleu, Menzepo & Bema Priso, 2022 ; Maliani, 2017; Roukatou, 2010; Sarker & Palit, 2014; Taqi Najima, 2016 ; Tchouassi, 2005; Walker's Legacy, 2016; Zhouquiaoqin et al., 2013 ; Zogning, 2024)
Les variables politiques : soutien du gouvernement, sécurité	(Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013; Taqi Najima, 2016 ; Zogning, 2024)
Le réseau relationnel : tissu familial, amical, associatif, accompagnement	(Belcourt, 1991; Bernard, Le Moign & Nicolaï, 2013; Dia, Bonnet et Abdessalam, 2017 ; Roukatou, 2015; Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013; Sarker & Palit, 2014; Taqi Najima, 2016 ; Tchouassi, 2005 ; Zogning, 2024)

<p>Les variables socioculturelles (surtout dans les pays en voie de développement): stéréotypes de genre, traditions, coutumes, ethnie, rôles professionnels et familiaux ou conciliation travail-famille</p>	<p>(Desjardins & St-Onge, 2009 ; Roukatou, 2015; Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013; Taqi Najima, 2016 ; Zogning, 2024)</p>
<p>Les variables institutionnelles (surtout dans les pays en voie de développement): cadre juridique, procédures réglementaires, propriété intellectuelle, charges fiscales et douanières, accès aux ressources foncières</p>	<p>(Desjardins & St-Onge, 2009 ; Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013 ; Taqi Najima, 2016)</p>

Source : notre analyse de la littérature

Des évocations de la santé en tant que facteur d'influence de l'entrepreneuriat des femmes sont données par Umoren et Ehigie (2003) à travers le stress au travail ; par Desjardins et St-Onge (2009) ainsi que Djoumessi Teufack, Moskolai et Myede (2017), s'agissant des femmes entrepreneures au Cameroun. Cependant, il ne s'agit que d'allusions ; de plus, cette variable n'est pas répertoriée parmi les déterminants identifiés comme étant les plus importants. Seule Arcens Somé (2020) s'intéresse spécifiquement à la santé de la femme en tant que facteur influençant son dynamisme entrepreneurial et sa créativité. Il y a donc une négligence à l'égard de la santé dans les recherches sur les déterminants de l'entrepreneuriat des femmes. Ce qui justifie que le lien entre la santé et l'entrepreneuriat féminin demeure quasiment non documenté. Bref, il semble que la nécessité de mener des recherches sur cette question peine encore à s'imposer.

1.3. Quelles options théoriques pour cerner l'importance de la santé dans l'entrepreneuriat des femmes ?

Certaines théories peuvent permettre de comprendre l'importance que revêt la santé dans l'entrepreneuriat des femmes : l'analyse genre, la Resource Based View.

1.3.1. L'analyse genre

Les études sur l'entrepreneuriat se sont historiquement développées à partir d'échantillons majoritairement composés d'hommes, promouvant une vision surtout masculine de l'entrepreneuriat (Lebègue, 2015). Brush (1992) propose alors d'appréhender les processus de genre à l'œuvre dans l'expérience entrepreneuriale des femmes. Le genre relève d'une construction sociale et culturelle des différences de sexe. Dans ce cas, les filles ne naissent pas « filles », mais apprennent à le devenir (Lebègue, 2015). En effet, le genre se rapporte aux attributs psychologiques, comportements, attitudes, rôles sociaux de chaque sexe, etc., qui définissent des différences sociales entre les femmes et les hommes. Ces différences résultent

du processus de socialisation et elles sont acquises et réversibles. Elles varient d'une culture à l'autre et sont souvent porteuses d'inégalités selon les contextes (Dali, 2014). L'analyse genre permet de comprendre que les facteurs culturels et sociaux maintiennent des stéréotypes qui génèrent des différences de genre en défaveur des femmes dans la démarche entrepreneuriale (Amhar, 2001, cité par Dali, 2014). C'est dans ce cadre que l'on retrouve les recherches mettant en lumière les discriminations envers les femmes entrepreneures (Dali, 2014), certaines de ces discriminations exposant leur santé à des risques (Bazzi-Veil, 2000 ; Lazrack, 2015). La mobilisation de l'analyse genre semble d'autant plus pertinente en contexte camerounais étant donné la forte emprise de la culture sur la rationalité des acteurs qui y évoluent (Onana, 2006).

1.3.2. La Resource Based View

Inspirée par les travaux de Penrose (1959), la théorie des ressources (Resource-Based View) a été élaborée dans les années 1980 par Wernerfelt (1984). Cette théorie met l'accent sur l'importance des ressources internes (technologie, capital humain...) des entreprises pour produire la performance organisationnelle, faisant ainsi apparaître la santé comme une ressource entrepreneuriale (LeChat, 2014) indispensable pour la performance de l'activité. En effet, la santé, en tant que composante du capital humain de l'entreprise, améliore la capacité de l'individu (Illmarinen, 2006) et sa productivité. Même si le lien entre un bon état de santé des travailleurs et l'accroissement de leur productivité a été régulièrement démontré, la reconnaissance de la santé du dirigeant comme un capital immatériel stratégique de l'organisation est encore émergente (LeChat, 2014).

1.3.3. La théorie de la salutogénèse

C'est dans les années soixante-dix qu'Antonovsky développe la notion de salutogénèse. Au contraire de la pathogénèse qui cherche à identifier les déterminants de la maladie, Antonovsky conçoit une approche salutogénique de la santé, déterminée à identifier les ressources permettant de produire et promouvoir la santé (LeChat, 2014). À partir d'une recension de certaines études, LeChat (2014) identifie diverses ressources favorisant la santé, encore appelées ressources de résistance générale ou ressources salutogènes: estime de soi, argent, logement, lieu de contrôle, auto-efficacité, optimisme, capital social, autonomie, type de personnalité, taux de décharge de tension (capacité de se détacher des problèmes vécus au travail), soutien social apporté par les amis, la famille, et les collègues de travail, etc.

2. Démarche méthodologique

Nous avons procédé à une revue documentaire pour obtenir les données sur la situation des femmes entrepreneures au Cameroun. L'entrepreneuriat des femmes étant peu étudié dans ce

contexte, nous n'avons pu recenser que quelques documents. Les études n'étant pas menées de façon longitudinale, nous avons procédé à un recoupement des informations. Les documents consultés ont été le rapport de Desjardins et St-Onge (2009) sur les facteurs qui affectent les entreprises féminines au Cameroun ; le rapport du Global Entrepreneurship Monitor (2015) sur l'entrepreneuriat des femmes dans le monde ; le document de Bazzi-Veil (2000) sur la situation de la femme en Afrique centrale et de l'Ouest ; l'article de Rwenge Mburano, Kinyanjui et Maina (2013) sur les facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat féminin en Afrique subsaharienne (cas du Cameroun et Kenya) ; l'article de Tchouassi (2005) sur l'éveil entrepreneurial, l'engagement, le coaching des femmes en création d'activités entrepreneuriales au Cameroun ; l'article de Roukatou (2015) sur le profil de la femme entrepreneure au Cameroun, et la thèse d'Onana (2006) sur les motivations et modes de gestion des femmes entrepreneures au Cameroun.

Nous avons obtenu davantage d'informations sur les femmes propriétaires/dirigeantes de petites entreprises, soient TPE et PE. D'après les dispositions normatives qui encadrent les petites et moyennes entreprises au Cameroun (loi n°2010/001 du 13 avril 2010 et loi n°2015/010 du 16 juillet 2015), la Très petite entreprise comprend entre 0 et 5 employés, et la Petite entreprise, entre 6 et 20 employés. Les informations collectées permettent d'établir une plus grande représentativité des femmes entrepreneures dans la Très petite entreprise et exerçant majoritairement dans le secteur informel : elles y sont représentées à 56% (Desjardins & St-Onge, 2009). Elles sont notamment actives dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et des petits métiers : couture, coiffure, esthétique, restauration.... Leurs entreprises sont localisées aussi bien dans le secteur rural que le secteur urbain.

3. De l'influence pathogène de quelques situations entrepreneuriales sur l'entrepreneuriat féminin au Cameroun

Les résultats mettent en exergue quelques situations entrepreneuriales qui semblent influencer la santé des femmes entrepreneures et par conséquent, leur entrepreneuriat. Cette influence se manifeste au niveau de l'environnement entrepreneurial (accès au financement, environnement institutionnel, incertitude économique) et du cumul des rôles professionnel et familial.

3.1. Au niveau de l'environnement entrepreneurial

Au Cameroun, comme dans la plupart des économies africaines, les femmes entrepreneures sont davantage identifiées dans l'entrepreneuriat dit de nécessité (Global Entrepreneurship Monitor, 2015 ; Onana, 2006) ou de survie. Cette nécessité rend l'environnement entrepreneurial défavorable à leur entrepreneuriat. Ce qui pourrait justifier le taux de fermeture relativement élevé

de leurs entreprises. En effet, le Global Entrepreneurship Monitor (GEM, 2015) indique que cette situation s'observe dans les économies où prévaut une grande nécessité.

Le caractère défavorable de cet environnement entrepreneurial sur l'entrepreneuriat des femmes au Cameroun s'observe dans certaines situations :

❖ L'accès au financement

Pour financer leurs affaires, les femmes entrepreneures recourent à des sources informelles de financement (Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013) précaires : fonds propres, cotisations ou tontines, emprunts, solidarité familiale, subventions/dons (Desjardins & St-Onge, 2009). Le recours à ces sources est principalement dû à l'accès encore très difficile au financement bancaire, comparativement aux hommes. En effet, les femmes entrepreneures ont moins de chance d'avoir les relations nécessaires lors d'une demande de prêt bancaire ; elles manquent souvent de compétences et d'informations pour développer des propositions de financement acceptables, et négocier des sommes plus importantes de crédit ; elles manquent d'informations concernant les ressources disponibles et la procédure d'octroi de crédit, celle-ci intégrant parfois le recours par les banquiers à l'autorisation du mari ou l'aval d'un homme comme condition d'octroi (Desjardins & St-Onge, 2009; Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013) ; elles sont également victimes de discrimination de la part des agents de crédit des banques et micro-finances (Desjardins & St-Onge, 2009). Par ailleurs, les conditions fixées par les institutions bancaires existantes sont difficiles à remplir. Les obstacles sont en effet nombreux : manque de structuration du secteur agricole vivrier, pour celles qui exercent dans l'agriculture ; difficultés d'obtention d'un registre de commerce ; manque de formation de base ; faiblesse et insuffisance des revenus individuels des agricultrices ; absence de comptabilité, alors que les banques examinent les documents comptables ; difficulté à apprécier le volume d'affaires réalisé ; absence de garanties collatérales ; mauvaise compréhension de la rentabilité d'un crédit (Desjardins & St-Onge, 2009). L'accès au financement est donc un stresser professionnel (Grants & Ferris, 2009), et une barrière forte pour demeurer en affaires (Desjardins & St-Onge, 2009 ; Roukatou, 2010 ; Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013 ; Tchouassi, 2005).

❖ L'environnement institutionnel

L'environnement institutionnel pèse lourdement sur les femmes entrepreneures (Desjardins & St-Onge, 2009; Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013) : nombreuses visites à caractère fiscal qui créent un sentiment d'injustice et sont sources de pression excessive de par leur caractère intimidant et abusif ; harcèlement (pot-de-vin, harcèlement sexuel), dès lors qu'elles doivent se conformer aux formalités de l'administration fiscale et des pouvoirs publics ; pression induite par

la façon dont est évalué l'impôt à payer sur le revenu de l'entreprise, étant donné la faiblesse des revenus générés par leurs entreprises (Desjardins & St-Onge, 2009). Les femmes entrepreneures se sentent découragées par les nombreuses formalités administratives (Desjardins & St-Onge, 2009), sources de stress entrepreneurial (Grants & Ferris, 2009), dans leurs démarches d'enregistrement de leur nouvelle entreprise. Mettre sur pied une petite affaire s'apparente à une sorte de parcours de combattant : c'est toujours difficile et finalement pas attirant pour ces dernières. Les conséquences sont : le retard de la mise en œuvre du projet, la démotivation, voire le découragement de l'entrepreneure, le changement de créneau, pour se tourner vers des créneaux jugés plus faciles, avec le risque pour l'État de voir la future entrepreneure glisser dans l'informel dès le début de ses activités (Desjardins & St-Onge, 2009).

❖ L'incertitude économique

Au Cameroun, comme généralement en Afrique Centrale et de l'Ouest (Bazzi-Veil, 2000), les revenus des femmes entrepreneures sont plutôt faibles et aléatoires comparativement à ceux des hommes (Desjardins & St-Onge, 2009). Ce qui justifie que leurs entreprises soient surtout de petite taille et représentées dans le secteur informel (Bazzi-Veil, 2000 ; Desjardins & St-Onge, 2009 ; Onana, 2006). La faiblesse et le caractère aléatoire des revenus découlent d'un ensemble de facteurs: le caractère marginal et risqué de leurs activités, confrontées à une faible productivité ; une faible demande de produits sur les marchés locaux due à la pauvreté et à de faibles circuits de commercialisation ; la division sexuelle du travail qui les exclut des activités plus rémunératrices ; des activités exercées sur des marchés commerciaux très concurrentiels, avec une forte élasticité de la demande par rapport au prix ; un capital de départ faible et fragile ; un faible niveau d'instruction ; de multiples responsabilités (Bazzi-Veil, 2000 ; Desjardins & St-Onge, 2009). La faiblesse et le caractère aléatoire des revenus rendent d'une part, difficile, le réinvestissement dans l'activité, du fait d'imprévus (deuil, maladie, etc.) et autres obligations sociales des femmes entrepreneures (Bazzi-Veil, 2000); d'autre part, ils exposent ces dernières aux variations de l'environnement économique (Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013). La non rentabilité représente la deuxième raison de fermeture des entreprises dirigées par les femmes en Région africaine (GEM, 2015 ; 2017). Ceci peut justifier dans une large mesure la peur du risque qui semble caractériser les femmes entrepreneures au Cameroun, tels que constatent Desjardins & St-Onge (2009). La peur du risque est considérée comme un stressor entrepreneurial (Grants & Ferris, 2009) qui pourrait appartenir à la catégorie de risque psychosocial «insécurité socioéconomique», avec des effets négatifs sur la santé mentale

(LeChat, 2014). La pression de l'enjeu s'ajoute à cette peur, étant donné qu'au-delà du revenu, c'est le patrimoine personnel qui est exposé à la disparition en cas de faillite (Sammut, 1998).

3.2. Au niveau du cumul des rôles professionnel et familial

Au Cameroun, la recherche de la conciliation travail-famille figure parmi les motivations qui conduisent les femmes entrepreneures à s'installer à leur propre compte (Onana, 2006) et comme l'un des problèmes majeurs entravant le développement de leurs activités (Desjardins & St-Onge, 2009 ; Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013). La plupart des femmes entrepreneures sont mariées (Desjardins & St-Onge, 2009 ; Roukatou, 2015 ; Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013). Nombreuses sont celles ayant plus de cinq personnes à charge, aussi bien leur propre progéniture que d'autres personnes, charge à laquelle il leur est difficile de se soustraire en raison du poids de la tradition (Desjardins & St-Onge, 2009). Les femmes entrepreneures se plaignent sans cesse de leur triple rôle : productif, reproductif et communautaire. Les activités de reproduction (maternité, entretien des enfants, soins de santé de la famille, travaux domestiques), essentielles à la survie du groupe, sont non rétribuées et considérées comme naturelles; les activités de production renvoient à toutes les activités de production de biens et services nécessaires à l'autoconsommation et/ou à la constitution de revenus monétaires; les activités socio-communautaires assurent la cohésion et contribuent à l'épanouissement de la collectivité : ce sont des activités de services rendus à la communauté (organisation de cérémonies et fêtes, associations, etc.) (Bazzi-Veil, 2000). Ces rôles qui leur incombent découlent en fait de la division sexuelle du travail, celle-ci résultant de la socialisation différenciée des hommes et des femmes (Bazzi-Veil, 2000). La multiplicité de ces rôles génère un manque de temps et une lourde charge de travail qui lui confère un caractère de pénibilité. La pénibilité de la charge de travail varie en fonction de certains facteurs, par exemple la taille de la famille, la disponibilité d'une aide familiale (Bazzi-Veil, 2000). En effet, les femmes entrepreneures consacrent en moyenne entre 4h et 8h par jour aux travaux domestiques (Bazzi-Veil, 2000), soit en moyenne entre 28h et 56h par semaine. En zone rurale, elles consacrent à ces tâches domestiques en moyenne 14h par jour (Bazzi-Veil, 2000), soit en moyenne 98h par semaine. Parallèlement, en zone urbaine, elles sont nombreuses à consacrer en moyenne plus de 50h par semaine à leurs activités entrepreneuriales, étant convaincues que la survie de leur entreprise dépend de leur présence permanente (Onana, 2006). Le cumul des rôles vient rallonger considérablement la journée de travail des femmes entrepreneures, comparativement à celle des hommes, et affecte leur santé (plus grande fatigue notamment) et leurs activités entrepreneuriales (difficultés à exercer son activité, réduction du temps consacré à l'activité) (Bazzi-Veil, 2000).

4. La santé : une variable stratégique de l'entrepreneuriat des femmes

Cette discussion vise à ressortir l'importance de la santé dans l'entrepreneuriat des femmes, à travers la mise en exergue de l'influence du genre dans le façonnement de situations entrepreneuriales pathogènes pour la santé des femmes entrepreneures, celle-ci ayant un effet négatif sur l'activité.

4.1. Le genre, au cœur de situations entrepreneuriales

L'exposé des résultats ci-dessus permet de soutenir qu'au Cameroun, l'aventure entrepreneuriale des femmes est plus difficile que celle des hommes, constat qui se vérifie plus largement dans les économies sous-développées et même développées (Minniti & Naudé, 2010). En Afrique, de nombreuses barrières empêchent les femmes entrepreneures d'accéder à des supports et ressources indispensables pour développer leur entreprise (Desjardins & St-Onge, 2009 ; Zogning, 2024). Nos résultats mettent en relief l'existence de barrières environnementales ou contextuelles (accès au financement, environnement institutionnel, incertitude économique, cumul des rôles professionnel et familial) chez les femmes entrepreneures. Ces barrières contribuent à distinguer leur entrepreneuriat de celui des hommes. Ces facteurs contextuels sont confirmés par la littérature sur les déterminants de l'entrepreneuriat féminin (Belcourt, Burke & Lee-Gosselin, 1991 ; Desjardins et St-Onge, 2009 ; Maliani, 2017 ; Roukatou, 2010 ; Tchouassi, 2005 ; Walker's Legacy, 2016 ; Zogning, 2024). L'observation du contexte camerounais dans lequel évoluent les femmes entrepreneures amène à constater que le genre structure à bien des égards leur entrepreneuriat. La société camerounaise est patriarcale. À travers la culture qu'elle met en place (normes, valeurs, croyances), la société véhicule des stéréotypes relatifs à l'homme et la femme qui sont inculqués aux deux sexes de façon différenciée par le processus de socialisation, de sorte que les comportements allant dans un sens ou dans l'autre apparaissent comme dans l'ordre naturel des choses. Ces stéréotypes conduisent à la discrimination des femmes à plusieurs niveaux :

❖ Au niveau de l'éducation

Les filles sont moins scolarisées que les garçons, principalement parce qu'elles sont considérées avant tout comme des épouses et mères, destinées à se consacrer à la gestion de la sphère domestique, l'homme étant destiné à la gestion de la sphère publique. En tant que tel, leur réussite est perçue comme davantage liée à ces rôles reproductifs (Bazzi-veil, 2000). Lorsqu'elles sont scolarisées, elles abandonnent plus souvent l'école au niveau du primaire ou du secondaire. Les raisons sont principalement liées au genre : pressions matrimoniales, charges domestiques réduisant la durée de l'apprentissage, discriminations dans les approches pédagogiques, violence

à l'encontre des filles, notamment le harcèlement sexuel (Bazzi-Veil, 2000). Le cas camerounais permet d'avancer que le harcèlement sexuel à l'endroit des femmes dans le monde du travail, est favorisé par des stéréotypes qui les considèrent inférieures aux hommes, et supposent une obligation de soumission et de satisfaction des besoins sexuels de ceux-ci (Manga, 2015).

❖ **Au niveau de la formation**

Bien qu'aucune réglementation ne l'impose, les femmes se dirigent surtout vers des spécialités dites « féminines » (couture, coiffure, secrétariat, enseignement, etc.), c'est-à-dire, se situant dans le prolongement de leurs fonctions domestiques. Ces formations sont bien souvent de courte durée avec des débouchés limités. Elles sont ainsi largement exclues des filières dites « masculines » (comptabilité, gestion...) (Bazzi-Veil, 2000 ; Desjardins & St-Onge, 2009).

❖ **Au niveau de l'accès aux ressources foncières**

Suivant la coutume, la femme n'est pas considérée comme héritière. Pourtant, le code civil lui reconnaît une vocation successorale. Même si la femme mariée acquiert un terrain avec son conjoint, elle ne peut en disposer librement sans accord du mari. Alors que les lois sur la propriété foncière au Cameroun donnent droit sans discrimination de sexe, à la propriété de terre ou de biens (Bazzi-Veil, 2000 ; Desjardins & St-Onge, 2009).

❖ **Au niveau du régime matrimonial**

La femme est considérée comme une éternelle mineure. Par conséquent, étant mariée, elle est de facto sous la tutelle du mari. Le mariage confère à l'homme le rôle de chef de famille, détenteur de l'autorité. Ce qui est consacrée par le Code civil. Le mari peut ainsi légalement s'opposer à l'exercice, par la femme, d'un métier qui nuirait au bonheur du ménage. Cette opposition peut notamment conduire au refus de l'octroi d'un registre de Commerce ; en outre, il peut disposer librement des biens communs, sans consulter sa femme (Bazzi-Veil, 2000 ; Desjardins & St-Onge, 2009).

❖ **Au niveau du statut de la femme dans la famille**

Les femmes sont d'abord considérées comme des mères, épouses avant d'être des femmes actives dans le secteur professionnel. Ces rôles, qui leur confèrent des responsabilités dans la famille et la communauté, sont considérés prioritaires sur les activités de production, et valorisés par la société. Les femmes s'exposent à la désapprobation sociale en cas de non-conformité à ces responsabilités familiales (Bazzi-Veil, 2000). Cependant, le caractère chronophage de ces rôles influence négativement les activités de production des femmes (Bazzi-Veil, 2000 ; Zogning, 2024). Cette perception du statut de la femme dans la famille entretient aussi la perception de

leur moindre aptitude et compétence pour des activités professionnelles (Bazzi-Veil, 2000 ; Desjardins & St-Onge, 2009).

Ces discriminations sont également confirmées dans d'autres économies d'Afrique Centrale et de l'Ouest (Bazzi-Veil, 2000 ; Zogning, 2024). Ces discriminations peuvent permettre de justifier les nombreuses difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures au Cameroun en ce qui concerne l'accès au financement, l'environnement institutionnel, l'incertitude économique et le cumul des rôles professionnel et familial. D'après certaines recherches, c'est dans les pays en développement que l'on observe une intensification des problèmes liés à l'accès au financement (Minniti & Naudé, 2010) et au cumul des rôles professionnel et familial (Bazzi-Veil, 2000 ; Desjardins & St-Onge, 2009 ; Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013) chez les femmes entrepreneures. En outre, les difficultés liées à l'environnement institutionnel se constatent surtout pour les pays en développement.

4.2. Pathogènes pour la santé et défavorables à l'entrepreneuriat des femmes

À partir de ce qui précède, l'on peut avancer que les facteurs contextuels, rendus davantage difficiles pour les femmes entrepreneures du fait du genre, semblent comporter des risques pour leur santé et leur entrepreneuriat. S'agissant de l'environnement entrepreneurial, nos résultats indiquent que les situations entrepreneuriales des femmes au Cameroun sont sources de pression sur ces dernières. La pression renvoie au stress que l'individu ressent lorsqu'il a l'impression que les exigences de l'environnement dépassent sa capacité à y faire face (Helleriegel & Slocum, 2006). Les difficultés que rencontrent les femmes dans la recherche du financement peuvent permettre de comprendre que l'accès au financement fasse partie des stresseurs professionnels (Grants & Ferris, 2009 ; Lee Siew Kim & Choo Seow Ling, 2001). Au niveau de l'environnement institutionnel, elles se sentent dépassées par les exigences fiscales et administratives auxquelles elles ne peuvent satisfaire du fait des effets du genre. Le harcèlement sexuel dont elles sont victimes les expose également au stress et probablement à d'autres pathologies. En effet, les conséquences du harcèlement sexuel au travail sur la victime sont immédiates : stress, dépression, anxiété, paranoïa, frustration (Manga, 2015). L'incertitude économique apparaît également comme une source de pression, car en raison de la non rentabilité de leurs entreprises, elles ne peuvent maîtriser les variations de l'environnement économique. Ce qui entraîne une peur du risque, identifiée comme stresser professionnel (Grants & Ferris, 2009).

S'agissant du cumul des rôles professionnel et familial, la conciliation travail-famille constitue encore un défi majeur pour les femmes entrepreneures. Ce qui se traduit par la forte pénibilité liée à leur charge de travail élevée. Par conséquent, le désir de conciliation travail-famille qui motive

les femmes à entrer en affaires au Cameroun, ne se trouve pas forcément atteint. Pourtant, de nombreuses femmes se lancent dans l'entrepreneuriat car il est souvent présenté comme offrant plus de flexibilité pour concilier travail et famille (Landour, 2015 ; Minniti & Naudé, 2010). C'est d'ailleurs cet argument qui a favorisé l'émergence du mampreneuriat² dans certains pays (Landour, 2015). Cependant, des études considèrent cette problématique comme un obstacle d'envergure à la performance économique des femmes entrepreneures (Carrier, Julien & Menvielle, 2006 ; GEM, 2023 ; Shelton, 2006 ; Abbas & al., 2016) surtout dans les pays en voie de développement (Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013). Il est probable que les plaintes des femmes entrepreneures au sujet de leur triple rôle découlent des demandes concurrentielles et chronophages des sphères familiale et professionnelle. Elles font face à un conflit travail-famille, considéré comme particulièrement stressant, les ressources en temps, énergie et disponibilité, dont dépendent ces deux sphères, étant limitées (Byron, 2005 ; Greenhauss & Beutell, 1985 ; Shaffer & al., 2001). D'où la grande fatigue qu'elles ressentent. Tchouassi (2005) confirme que les femmes entrepreneures au Cameroun sont exposées au stress. Le stress et la fatigue associés au conflit travail-famille sont également relevés par certaines études (Parasuraman & al., 1996 ; Stoner, Hartman & Arora, 1990). Si l'on y ajoute la pression générée par l'entrepreneuriat de nécessité (Gharbi, 2013), l'on aboutit à une situation de fragilisation de la santé des femmes entrepreneures. En effet, les effets du stress négatif sur l'individu peuvent se manifester à plusieurs niveaux : physiologique, psychologique, intellectuel, comportemental, psychologique (Hellriegel & Slocum, 2006). Selon Bloch (1997), certains facteurs liés à l'activité entrepreneuriale peuvent affecter la santé mentale de l'entrepreneur, par le développement de comportements psychopathologiques se traduisant quotidiennement et de façon répétitive par des troubles mentaux.

Étant donné que la survie des entreprises dirigées par les femmes au Cameroun est étroitement liée à la survie de ces dernières (Onana, 2006), il est probable que le stress et la fatigue aient des effets sur leur entrepreneuriat, tels qu'exposés dans nos résultats : l'accès au financement, à travers le stress qu'il génère, fragilise le maintien en affaires ; l'environnement institutionnel, à travers le stress qu'il produit, expose au découragement concernant l'activité, à la préférence pour un créneau moins porteur ; l'incertitude économique, en créant la peur du risque, expose à la fermeture de l'activité ; le cumul des rôles professionnel et familial, à travers le stress et la fatigue qu'il induit, complique l'exercice des activités ou réduit le temps consacré à l'activité. Sur ce point, Lazrack (2015) confirme qu'en Afrique, le rôle prépondérant que jouent les femmes dans

²Le mampreneuriat désigne le fait pour une femme de se lancer dans l'entrepreneuriat afin de mieux concilier les contraintes de la maternité avec son activité professionnelle (Landour, 2015).

la sphère familiale et communautaire, parce que chronophage, nuit à leur santé et au déroulement de leurs activités économiques. Des études rapportent que la difficulté à concilier famille et affaires, en réduisant le bien-être et en affectant la santé de la femme entrepreneure, impacte sur la performance de son activité (Allen & al., 2000 ; Shelton, 2006). En diminuant la bonne santé, le stress induit par le conflit travail-famille conduit à une moindre productivité dans les affaires (faibles revenus) (Rahim, 1996 ; Shelton, 2006) ou à l'échec de l'activité (Aldrich & Cliff, 2003). Selon Rwenge Mburano, Kinyanjui et Maina (2013), au Cameroun, ce sont ces facteurs contextuels qui découragent les femmes à entreprendre, parce qu'ils leur sont défavorables.

L'influence pathogène des facteurs contextuels sur la santé des femmes entrepreneures au Cameroun, aboutit à un impact négatif de cette variable sur leur entrepreneuriat. À travers ses effets directs sur l'activité, la santé de la femme entrepreneure apparaît comme un important déterminant de son entrepreneuriat, étant donné qu'elle peut représenter un sérieux obstacle à celui-ci. Par conséquent, elle s'impose comme la ressource fondamentale sans laquelle l'activité ne peut exister, se maintenir ou se développer. Cette reconnaissance du caractère primordial de la santé de l'entrepreneur pour son activité a été mise en exergue par certaines recherches (Gharbi, 2013 ; Torrès, 2017). Cette situation met en lumière l'effet de taille, c'est-à-dire l'incidence que peut avoir la taille de l'entreprise sur le fonctionnement de l'organisation : plus la taille de l'entreprise est petite, plus le capital santé du dirigeant est important et constitue un risque croissant en cas de défaillance, et plus les conséquences pour l'entreprise s'avèrent désastreuses (LeChat, 2014).

Bien que la santé des femmes entrepreneures au Cameroun soit fragilisée par un environnement pathogène, l'accompagnement psychologique, qui est un mode d'accompagnement plus individuel et personnalisé (coaching, mentorat), apparaît comme l'une des solutions salutogènes les mieux appropriées pour préserver la bonne santé, en cherchant à prémunir la femme entrepreneure de l'échec entrepreneurial, et l'aider à développer son entreprise. Ceci à travers la prise en compte de ses besoins spécifiques (Gharbi, 2013). Cependant, l'insuffisance de l'accompagnement quel que soit sa forme, caractérise encore l'entrepreneuriat des femmes au Cameroun (Rwenge Mburano, Kinyanjui & Maina, 2013).

Conclusion

L'objectif de cet article était de mettre en évidence l'importance de la santé dans l'entrepreneuriat des femmes au Cameroun. Nos résultats ont mis en lumière l'influence pathogène, sous l'effet du genre, des facteurs contextuels (accès au financement, environnement institutionnel, incertitude économique, cumul des rôles professionnel et familial) sur leur santé.

Ce qui conduit celle-ci à impacter directement et négativement sur leurs activités entrepreneuriales. Nos résultats apportent ainsi une modeste contribution à la littérature sur les déterminants de l'entrepreneuriat féminin. Au plan théorique, il y a nécessité pour la GRH d'intégrer la santé de l'entrepreneur(e), première ressource humaine de son entreprise, dans le champ de la santé au travail. Cela suppose un changement dans la perception et la prise en compte de la santé au travail, qui doit désormais se faire à deux niveaux : au niveau des travailleurs non-salariés, qui sont non seulement les créateurs d'emplois et de richesse, mais aussi les piliers de l'entreprise, notamment dans la PME, et dont l'état de santé affecte directement la pérennité de l'entreprise ; et au niveau des salariés eux-mêmes. Il y a par ailleurs, nécessité d'associer GRH et Entrepreneuriat dans les recherches sur la santé de la femme entrepreneure. En effet, la découverte réciproque d'intérêts convergents dans les deux champs a été mise en exergue au plan scientifique il y a quelques années (Chabaud, Estay & Louart, 2008). Même si les rencontres entre spécialistes de ces disciplines restent rares, Chabaud, Estay et Louart (2008) soutiennent que ces champs doivent s'enrichir mutuellement. Dans ce sens, étudier la santé de la femme entrepreneure semble alors idoine, dans la mesure où se préoccuper de la santé de la première ressource humaine de son entreprise qu'est l'entrepreneur(e) vise une finalité commune aux deux champs : la performance organisationnelle ou de l'activité dans une optique de pérennité.

Au plan managérial, il y a nécessité pour les pouvoirs publics et partenaires du développement d'intégrer la santé dans les programmes et projets en faveur de l'entrepreneuriat féminin, étant donné son imbrication avec l'activité entrepreneuriale ; ces acteurs, mais aussi les femmes entrepreneures et leurs familles, doivent être sensibilisés sur la permanence des stéréotypes de genre et leurs effets néfastes sur la santé et l'entrepreneuriat des femmes. En effet, du fait de la socialisation, de nombreuses femmes entrepreneures intériorisent des stéréotypes de genre concernant leur statut dans la famille et dans la sphère professionnelle, lesquels contribuent à pénaliser leur entrepreneuriat (Bazzi-Veil, 2000). En conséquence, elles sont elles-mêmes un frein à leur entrepreneuriat. Ce qui implique pour les partenaires du développement de mettre sur pied un plan d'action concerté, visant à déconstruire les stéréotypes de genre et les modifier favorablement sur la durée ; il y a enfin nécessité pour les pouvoirs publics et partenaires du développement, de s'impliquer davantage dans le développement de l'accompagnement des femmes entrepreneures, étant donné l'effet salutogène qu'il peut avoir sur l'entrepreneuriat de ces dernières.

En termes de limites, cette recherche s'est intéressée aux femmes entrepreneures exerçant dans le secteur informel, dans un contexte précis (Cameroun), et seules ont été mises en exergue les

situations entrepreneuriales sur lesquelles nous avons obtenu des informations. Sur ce point, rien n'indique que d'autres situations ne seraient pas pathogènes et préjudiciables à l'entrepreneuriat des femmes. En tout état de cause, ces limites ouvrent la voie à plusieurs pistes de recherche.

En l'absence de données sur la santé de la femme entrepreneure au Cameroun, la recherche au niveau national est nécessaire pour déterminer : les facteurs de risque spécifiques qui freinent son entrepreneuriat, leurs effets sur sa santé, les ressources salutogènes dont elle dispose, la façon de les gérer, la part que joue la santé dans le fonctionnement de l'activité, sa réussite, sa fermeture ou son échec, la perception que la femme entrepreneure a des interactions entre sa santé et son activité. Ceci permettrait de déterminer l'envergure du défi et d'identifier les actions stratégiques nécessaires pour promouvoir la bonne santé des femmes entrepreneures et pérenniser leurs entreprises. Ces informations serviraient de données de base pour dresser un état des lieux de la santé de la femme entrepreneure, mais aussi pour contrôler, dans le temps, les progrès en termes d'impacts sur l'activité entrepreneuriale. Des comparaisons pourraient être établies entre pays développés et en voie de développement, continents, secteur formel et informel, secteurs d'activité...En effet, sans ces données, il est difficile de produire un raisonnement rationnel pour des mesures de politiques spécifiques.

BIBLIOGRAPHIE

Abbas, T., Abrar, M., Saleem, R. & Iqbal, A. (2016). What leads to success for women entrepreneurs? An empirical study of Southern Punjab in Pakistan. *Academic Research International*, 5(5), 120- 130.

Aldrich, H.E. & Cliff, J.E. (2003). The pervasive effects of family on entrepreneurship: Toward a family embeddedness perspective. *Journal of Business Venturing*, 18(5), 573-596.

Allen, D., Herst, D.E., Bruck, C.S. & Sutton, M. (2000). Consequences associated with work-to-family conflict: A review and agenda for future research. *Journal of Occupational Health Psychology*, 5(2), 278- 308.

Arcens Somé, M.-T. (2020). Santé et entrepreneuriat au féminin. Réflexions sur le cas du Burkina Faso. In B. A. Bationo & A. Palé (Eds.), *Vulnérabilités, santé et sociétés en Afrique contemporaine. Expériences plurielles* (p.115-132). Québec et Ouagoudou : Éditions science et bien commun.

Arora, R., Hartman, R.I. & Stoner, C.R. (1990). Work-home role conflict in female owners of small business: an exploratory study. *Journal of Small business Management*, 28(1), 30-38.

- Bazzi-Veil, L.** (2000), Analyse de la situation de la femme en Afrique de l'ouest et du Centre, Abidjan : CEPRASS.
- Belcourt, M., Burke, R.J. & Lee-Gosselin, H.** (1991), Une cage de verre : les entrepreneures au Canada, Ottawa : Conseil consultatif sur la situation de la femme.
- Bernard C., Le Moign C. & Nicolai J.-P.** (2013) : « L'entrepreneuriat féminin » Document de travail
- Bilton, T., Bonnett, K. & Jones, P.** (2002), Introductory Sociology, New-York : Palgrave Macmillan.
- Bloch, A.** (1997). Psychologies entrepreneuriales. Les Échos-«L'art d'entreprendre», 5-12.
- Brush, C.G.** (1992). Research on Women Business Owners. Past Trends, a New perspective and Future Directions. Entrepreneurship: Theory and practice, 16(4), 5-30.
- Byron, K.** (2005). A meta-analytic review of work-family conflict and its antecedents. Journal of Vocational Behavior, 67(2), 169-198.
- Carrier, C., Julien, P.-A. & Menvielle, W.** (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin : une synthèse des 25 dernières années. Gestion, 31(2), 36-50.
- Chabaud, D., Estay, C. & Louart, P.** (2008). Éditorial. Revue de l'Entrepreneuriat, 7(1), I-XVIII.
- Desjardins S. & St-Onge A.** (2009): « Les facteurs qui affectent les entreprises féminines : Perspectives de croissance. Le cas du Cameroun » Document de travail
- Dia I., Bonnet J. & Abdessalam R.** (2017) : « The determinants of female entrepreneurship in Dakar Sénégal » Munich personal RePEc Archive
- Djoumessi Teufack, M., Moskolai, D.D. & Myede, M.** (2017). Structures d'accompagnement informelles et financement de la petite entreprise camerounaise en phase de démarrage : le cas de la femme entrepreneure. Revue Africaine de Management, 2(1), 22–38.
- Foleu, L., Menzapo, G.D. & Bema Priso, A.P.** (2022). Women Entrepreneurs in Cameroon. In M. Dabić, L. P. Dana, D. M. Nziku & V. Ramadani (Eds.), Women Entrepreneurs in Sub-Saharan Africa. Contributions to Management Science (pp.9-31). Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-98966-8_2
- Fondation de l'Entrepreneurship** (2014) : « Portrait du dynamisme entrepreneurial de la région de Laval » HEC Montréal
- Gharbi V. & Torrès O.** (2013): « La dimension salutogène de l'accompagnement entrepreneurial » 8e Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation

Global Entrepreneurship Monitor (2015), Women's Entrepreneurship. GEM Women's Special Report, London: GEM.

Global Entrepreneurship Monitor (2017), 2016/2017 Women's Entrepreneurship Report, London: GEM.

Global Entrepreneurship Monitor (2023), Global Entrepreneurship Monitor 2022/2023 Women's Entrepreneurship Report, London: GEM.

Grants S. & Ferris K. (2009): « Measuring stress in entrepreneurs: are existing occupational stress scales relevant? » AGSE conference

Greenhaus, J. & Beutell, N. (1985). Sources of conflict between work and family roles. *Academy of Management Review*, 10(1), 76-88.

Hellriegel, D. & Slocum, W.J. (2006), *Management des organisations*, Bruxelles : Éditions de Boeck Université.

Huber & al. (2011). How should we define health?, *BMJ*. <https://doi.org/10.1136/bmj.d4163>

Jahed, A., Kulsum, M.U. & Akthar, S. (2011). Women Entrepreneurship in Bangladesh : A Study on Support Services Available For Its Development And Growth. *Global Management Review*, (5)3, 1-11.

Illmarinen, J. (2006), Towards a longer worklife! Ageing and the quality of worklife in European Union, Helsinki: Finnish institute of occupational health (FIOH).

Landour, J. (2015). Quand les mères deviennent entrepreneurs : Image et expériences des «Mompreneurs». *Sociétés contemporaines*, 98(2), 137-168.

Lazrak B. (2015) : « Empowerment et économie sociale et solidaire: Étude de cas d'organisations féminines en Afrique de l'Ouest » Thèse de doctorat en Economies et finances, Université de Grenoble

Lebègue, T. (2015). Candida Brush. L'entrepreneur-e au féminin». In K. Messeghem & O. Torrès (Eds.), *Les grands auteurs en Entrepreneuriat et PME* (pp. 228-246). éditions ems.

LeChat T. (2014) : « Les évènements stressants et satisfaisants de l'activité entrepreneuriale et leur impact sur la santé du dirigeant de PME » Thèse en sciences de gestion, Université de Montpellier I France.

Lee Siew Kim, J. & Choo Seow Ling (2001). Work-family conflict of women entrepreneurs in Singapore. *women in Management Review*, 16(5/6), 204-221.

Le Lancet (2009). Qu'est-ce que la santé ? La capacité d'adaptation. *The Lancet*, 373(9666), 781.

- Maliani, M.** (2017). Does work-family conflict affect women Entrepreneurial Success?. International Journal of Academic Research in Business and social sciences, 17, 566- 571.
- Manga, L.N.** (2015), Femme et travail : la fin des discriminations ?, Yaoundé : Éditions clé.
- MCCI** (2025): « La santé des femmes entrepreneures » <https://www.mcci.fr/la-sante-des-femmes-entrepreneures/>
- Minniti, M., Allen, E. & Langowitz, N.** (2006), GEM 2005: Report on women and entrepreneurship, London : Global Entrepreneurship Monitor.
- OMS** (2009), Les femmes et la santé. La réalité d'aujourd'hui. Le programme de demain, Suisse : Éditions de l'OMS.
- OMS** (2012) : « Relever le défi de la santé de la femme en Afrique. Rapport de la Commission sur la santé de la femme dans la Région africaine » Bureau Régional de l'Afrique
- OMS** (2013) : « La santé de la femme »
- Onana F. X.** (2006) : « Motivations et modes de gestion des femmes entrepreneurs au Cameroun. : une étude exploratoire » Thèse de doctorat en Sciences de gestion, Bordeaux 4 et Université de Douala
- Parasuraman, S., Purohit, Y. S., Godshalk, V. M. & Beutell, N. J.** (1996). Work and family variables, entrepreneurial career success and psychological well-being. Journal of Vocational Behavior, 48(3), 275-300.
- Penrose, E.** (1959), The theory of the Growth of the Firm, Oxford : Basil Blackwell.
- Rahim, A.** (1996). Stress, strain and their moderators: An empirical comparison of entrepreneurs and their managers. Journal of Small Business Management, 34(1), 46- 58.
- Roukatou** (2010) : « Contribution à la connaissance du comportement de création d'entreprise par les femmes au Cameroun » Thèse de doctorat en Sciences de gestion
- Roukatou epse Aboubakar** (2015). La femme entrepreneur au Cameroun: Profil, problèmes et typologie. International Journal of Applied studies, 13(1), 10-28.
- Rwenge Mburano J.-R., Njeri Kinyanjui & Maina L.** (2013): « Facteurs explicatifs de l'entrepreneuriat féminin en Afrique Subsaharienne : Cameroun et Kenya » Rapport de recherche du FR-CIEA N°66/13
- Sammut, S.** (1998), Jeune entreprise : la phase cruciale du démarrage, Paris : L'Harmattan.
- Sarker, S. & Palit, M.** (2014). Determinants of success factors of women entrepreneurs in Bangladesh. A study based on Khulna Region. Business and Economic Research, 4(2), 237-250.

- Shaffer, M., Harrison, D.A., Gilley, K.M. & Luk, D.M.** (2001). Struggling for balance amid turbulence on international assignments: Work-family conflict, support and commitment. *Journal of Management*, 27(1), 99- 121.
- Shelton, L.** (2006). Female Entrepreneurs, work-family conflict and venture performance: New insights into the work-family Interface. *Journal of Small Business Management*, 44(2), 285-297.
- Stoner, C.R., Hartman, R.I. & Arora, R.** (1990). Work-Home Role Conflict in Female Owners of Small Businesses: An Exploratory Study. *Journal of Small Business Management*, 28(1), 30-38.
- Taqui N.** (2016): « The challenges facing women Entrepreneurs: A study on Gulf cooperation council (GCC) countries. Evidence from kingdom of Bahrain, United Arab Emirates and Saudi Arabia » Thesis of philosophy Brunel University.
- Tchouassi G.** (2005) : « Éveil entrepreneurial, engagement et coaching des femmes en création d'activités entrepreneuriales au Cameroun » 4^e Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat
- Torrès, O.** (2012), La santé du dirigeant. De la souffrance patronale à l'entrepreneuriat salubre, Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Torrès, O.** (2017), La santé du dirigeant. De la souffrance patronale à l'entrepreneuriat salubre, Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Umoren, E.U. & Ehigie, O.B.B.** (2003). Psychological Factors Influencing Perceived Entrepreneurial Success Among Nigerian Women in Small-Scale Businesses. *Journal of International Women's Studies*, 5(1), 78-95.
- Verstraete, T. & Fayolle, A.** (2005). Paradigmes et entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 4(1).
- Walker's legacy** (2016): « Black Women Entrepreneurs: past and present conditions of Black women's Business ownership» Final Report
- Zhouquiaoqin, Xie Ying Ying, Zhang Lu & Suresh Kuma** (2013). Factors that influence the success of women entrepreneur in China: a survey of women entrepreneurs in Beijing. *IOSR Journal of Humanities and Social Science*, 18(3), 83-91.
- Zogning, F.** (2024). Performance et survie des PME féminines en Afrique francophone. *Revue Organisations & territoires*, 32(2), 7-11. URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1113729ar>